Mamoudzou, le 21 mars 2025

Aux

Adhérents de la FSU- SNUipp Mayotte

Mayotte F.S.U. SNUipp
Fédération Syndicale Unitaire

Chers-es camarades,

Notre Congrès Départemental se tient les jeudi 17 et vendredi 18 avril 2025 à **MAYOTTE TECHNOPOLE, 431 rue du château d'eau, 97660 DEMBENI**. Tous les adhérents de la FSU-SNUipp Mayotte à jour de leur cotisation peuvent y prendre part. Trouve ci-joint la convocation pour le congrès ainsi qu'un modèle de demande d'autorisation d'absence.

Ceux qui souhaitent y prendre part doivent nous le confirmer **expressément** en retournant le coupon ci-dessous à la FSU-SNU976 **au plus tard le 14 avril 2025**.

Ainsi, nous vous remettrons les documents de travail qui seront étudiés par le congrès (bilan d'activités, projets de textes départementaux et nationaux, …). Le congrès départemental les votera, avec leurs amendements et mandatements.

De plus, comme le stipule nos statuts, le congrès départemental élit le Conseil Syndical qui a pouvoir de décision, administre la section et qui assume sa direction politique. Tous les syndiqués, individuellement ou regroupés sur base de tendance ou autre, ont la possibilité de faire acte de candidature.

Le Conseil Syndical choisit, en son sein un Bureau Départemental chargé de l'exécution des décisions. Celui-ci comprend au moins un Secrétaire Départemental qui représente l'organisation et en assume la responsabilité, un ou plusieurs Secrétaires Départementaux Adjoints, un Trésorier et un Trésorier Adjoint.

Le Congrès Départemental devra également élire leurs délégués pour le congrès national qui aura lieu du 16 au 20 juin 2025 à Aix Les Bains.

JE PRENDRAI PART AU CONGRES DEPARTMENTAL

NOM et PRENOM.....
AFFECTATION .....
TENDANCE/COURANT DE PENSEE (éventuellement) .....

Je ne souhaite pas intégrer l'équipe départementale ☐
Je souhaite intégrer l'équipe départementale ☐
Conseil Syndical ☐
Bureau Exécutif ☐
☐Co-Secrétaire Départemental
☐Trésorier ☐Trésorier Adjoint
Délégation SNUipp-FSU Mayotte au congrès de Mulhouse ☐

Ce coupon est à retourner au plus tard le lundi 14 avril 2025 par courrier, 2 Rue de la Paix, (RN1 Kaweni rond-point El-Farouk) 97600 Mamoudzou, par courriel (snu976@snuipp.fr) ou au local syndical.

2 Rue de la Paix (RN 1 Kaweni Rond Point El-Farouk), 97600 Mamoudzou
Tel: 0269 62 57 07 / 0639 24 67 05 – Courriel : snu976@snuipp.fr

Fait à Mamoudzou, le 21 mars 2025

Mayotte SNUipp F.S.U.
Fédération Syndicale Unitaire

Convocation

Aux Adhérents du SNUipp-FSU Mayotte

.....

Chère Camarade, Cher Camarade,

Je te confirme que tu es convoqué(e) au Congrès Départemental de FSU SNUipp Mayotte qui se tiendra les :

jeudi 17 et vendredi 18 avril 2025

A MAYOTTE TECHNOPOLE, 431 rue du château d'eau, 97660 DEMBENI, Mayotte

Comptant sur ta présence, Bien cordialement.

Rivomalala RAKOTONDRAVELO
Secrétaire Départemental

RN 1 Kaweni (Rond Point El-Farouk), 97600 Mamoudzou
Tel: 0269 62 57 07 – Courriel : snu976@snuipp.fr

NOM Prénom ……. Date……..
ECOLE ……..

A

Monsieur le Recteur

S/c Madame ou Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de …….

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions de la loi n°82/447 du 28/05/1982 (art.12), relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publique, j'ai l'honneur de solliciter une autorisation spéciale d'absence les jeudi 17 et vendredi 18 avril 2025 pour participer au congrès départemental de la FSU SNUipp Mayotte A MAYOTTE TECHNOPOLE, 431 rue du château d'eau, dans la commune de DEMBENI.

Veuillez agréer, Monsieur le Recteur, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Signature